



©Mairie de Saint Gervais les Bains



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 15 janvier 2014

REHABILITATION DE LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR A SAINT-GERVAIS LES BAINS : LE PATRIMOINE BÂTI HAUT-SAVOYARD A L'HONNEUR

Le jury régional du concours « Les Rubans du Patrimoine », présidé par Patrick Sabrié, Délégué régional Rhône-Alpes du Groupement des Monuments Historiques au sein de la Fédération Française du Bâtiment, a décerné un prix départemental à la commune de Saint-Gervais les Bains pour la réhabilitation de la Maison Forte de Hautetour.

Ce prix départemental sera remis à Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais les Bains, par Philippe Lansard, Président de la Fédération des Entrepreneurs et Artisans du BTP de Haute-Savoie, en présence de Christian Monteil, Président du Conseil Général Haute Savoie, lors d'une cérémonie le mardi 20 janvier à la Maison Forte de Hautetour.

Pour sa 20^{ème} édition, le jury régional Rhône-Alpes du concours « Les Rubans du Patrimoine » a récompensé la commune de Saint-Gervais les Bains pour la rénovation d'une maison forte située au cœur de la ville, présente depuis le XIII^{ème} siècle, transformée, abandonnée puis menacée de destruction. Cette maison forte de Hautetour appartient à l'histoire du bourg et de ses habitants, et aujourd'hui, elle en reflète le dynamisme par une réhabilitation complète et une ouverture au public. Désormais lieu d'échanges et de concentration de la mémoire des habitants, à travers le parcours permanent sur l'histoire de la Compagnie des Guides de Saint-Gervais, les expositions temporaires et les résidences d'artistes s'y succèdent.

Une valorisation du patrimoine respectueuse

Bien que la maison forte soit profondément remaniée, elle constitue l'un des éléments significatifs du patrimoine communal par son histoire, son volume singulier, son ancienneté et sa rareté. Si cet édifice n'est pas considéré comme suffisamment remarquable pour figurer sur la



©Mairie de Saint Gervais les Bains

liste des édifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques, il comporte un caractère patrimonial évident.

15 entreprises sont intervenues sur ce chantier, dont 6 entreprises de Bâtiment afin de répondre à cet ambitieux projet de réhabilitation. Les principaux travaux ont permis de restaurer des maçonneries dont la valeur archéologique est importante, et de reconstruire une charpente du type des hauts toits à 4 pans, traditionnelle pour ce type d'édifice. La mise aux normes du Bâtiment a également permis de rendre ce lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un concours partenarial

« *Les Rubans du Patrimoine* » sont organisés en partenariat par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France et la Fondation du Patrimoine, rejoints en 2014 par la Caisse d'Épargne. Mettre en valeur le patrimoine, en faire le vecteur des cultures et des savoir-faire, le rénover, lui redonner, par la réhabilitation, une fonctionnalité adaptée, tels sont les valeurs du concours "les rubans du Patrimoine".

Les prix des Rubans du Patrimoine mettent ainsi à l'honneur des réhabilitations de ces lieux de mémoire qui participent à la vie économique de la France, mais aussi à la transmission des savoir-faire des métiers du Bâtiment.



©Commune de Chaneins



©Mairie de Banne



©Ville de Valence



©R. PEILLON



©Ville de Tarare

Contact Presse : François MARESCHAL, Secrétaire général
Tél : 06.80.14.82.89 – E-mail : françois.mareschal@ffbra.fr
Plus d'informations sur le site www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr